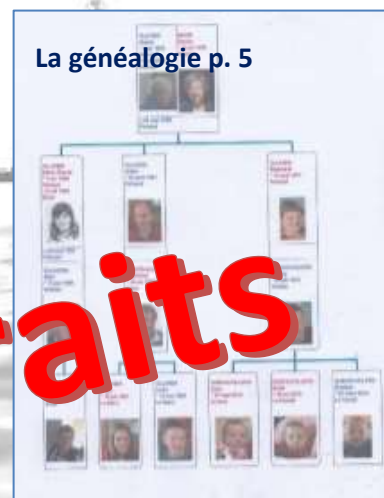




Andy Roberts East London



L'histoire de deux cousins p. 6



# Extraits





*Sans commentaire*

## EDITORIAL

---



Malgré le contexte actuel le printemps est là, c'est immuable, et le Pélican aussi !

Notre nombre d'adhérents s'est enrichi d'une quarantaine de membres (38), mais malheureusement certains ont disparus.

Nous continuons de resserrer les liens avec l'ACP, Serimax, les Foreurs, Comex, EVOLEN , et d'autres encore ....afin de développer les rayonnements de nos associations par un enrichissement mutuel.

Nous avons enfin pu nous réunir pour une « sortie » ce fut très intéressant et particulièrement agréable de se revoir.

Dans ce Pélican nous renouons avec les contenus dédiés à ce type de publication, vous y trouverez des articles tel que la Généalogie, la disparition du plus gros avion du monde, la pandémie dans un des pays d'Amérique du Sud, un chanteur bien connu et son rapport avec le pétrole, etc.

N'hésitez pas à nous communiquer vos témoignages, histoires, expériences passées afin d'enrichir nos publications.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Olivier Jarry

Président de l'AOP

---

Votre Pélican de printemps renoue avec la tradition des articles originaux, ceux auxquels on n'aurait pas pensé spontanément, et que l'Amicale vous fait connaître. Dans ce numéro la généalogie.

La généalogie touche à de nombreux aspects, histoire contemporaine, actualité, cousinages inattendus et souvenirs personnels non dévoilés dans le contexte professionnel.

Hervé Kerfant nous livre ces différents aspects au travers de sa passion et vous propose ses services. Je n'en dis pas plus et vous laisse découvrir ce sujet passionnant.

Patrick Chopelin

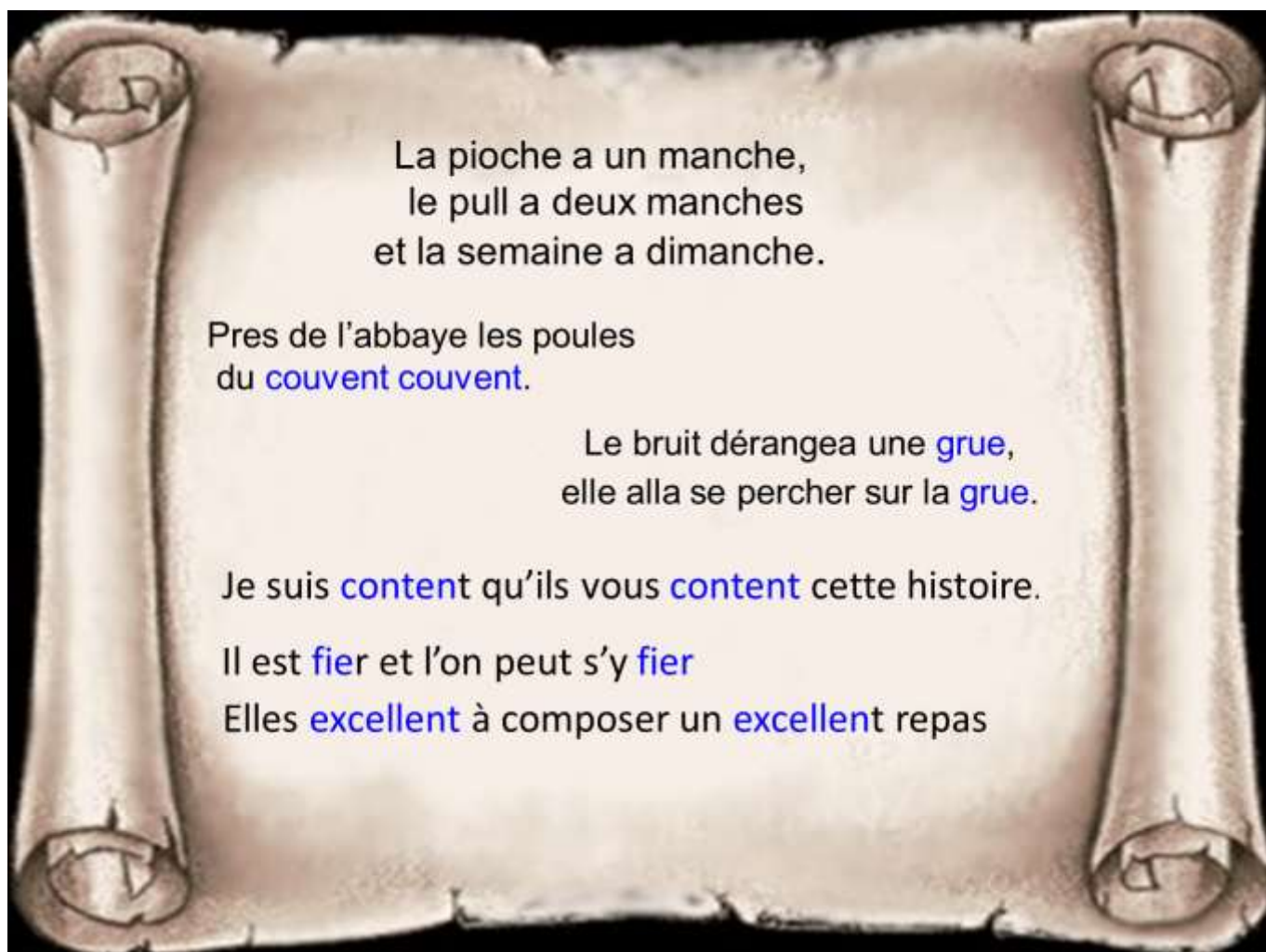
Rédacteur délégué





## Sommaire

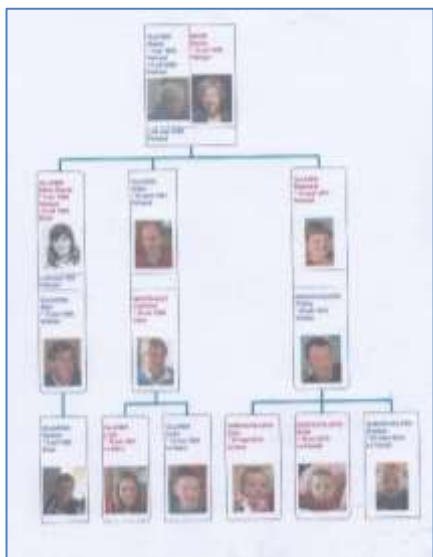
EDITORIAL.....	3
LA GENEALOGIE .....	5
LE PLUS GROS AVION DE TRANSPORT AU MONDE N'EST PLUS .....	10
LA PANDEMIE AU BRESIL .....	13
JOHNNY HALLYDAY ET LE PETROLE .....	15
QUEL EST LE PLUS VIEIL ARBRE DE FRANCE ?.....	16
LES COULISSES DE L'UNESCO.....	17
RECREATION .....	19
L'AMICALE .....	20
SOUVENIR.....	23
ADMINISTRATION.....	23



*Homographes*

## LA GENEALOGIE

En scannant pendant de nombreuses heures dans mon bureau : les Flashs, les Pélicans et la liste des décès depuis la création de notre association qui s'appelait avant l'AOS et fut rebaptisée en 1996, par notre regretté président, Jean-Marie PIAZZA, l'AOP (Amicale de l'Offshore Pétrolier), j'ai retrouvé un article proposant de faire de la « GENEALOGIE ». Voir plus loin.



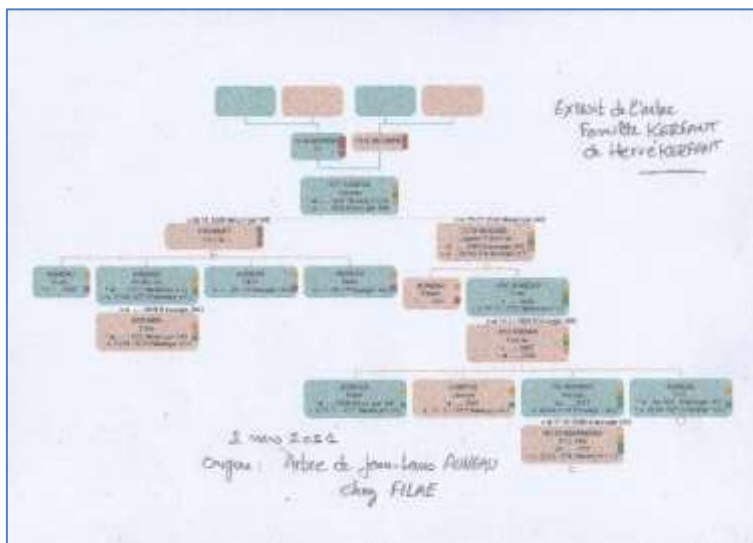
Cela m'a interpellé car je suis moi-même un « généalogiste passionné ». En effet, j'ai commencé tout petit autour de ma propre famille avec le peu de documents que m'a laissé à son décès mon père ! C'était dans les années 80. Nous découvrons alors l'INFORMATIQUE au bureau. L'un servant l'autre, à mon départ à la retraite, j'avais un passe-temps agréable : la généalogie !

Au départ mon arbre familial comptait, en 2000, ~1 500 personnes ! J'ai dû changer de progiciel « illimité » pour l'agrandir. J'en suis à plus de 25 000 personnes. J'en connais un qui a réussi le même exploit !

Cependant, comme je saturais un peu sur mon arbre, j'ai proposé à des amis de faire leur arbre. Beaucoup ont répondu à mon appel. C'est ainsi que j'ai réalisé plus d'une dizaine d'arbre.

« C'est en forgeant que l'on devient forgeron » dit le proverbe. Alors, à chaque arbre, je découvre encore mieux mon progiciel et la manière de trouver les ancêtres. J'ai appris à lire les vieux documents des archives en ligne

et à reproduire les arbres sur le papier.



Bref, pour faire court, Je me propose de faire le vôtre si vous voulez connaître vos ancêtres. Le Premier à demander sera le premier servi !

Pour votre information, il faut quand même un minimum d'informations pour démarrer. Le plus simple est une copie de votre livret de famille.

## LE PLUS GROS AVION DE TRANSPORT AU MONDE N'EST PLUS



*Antonov An-225 Mriya - Par Myroslav Kaplun*

L'Antonov An-225 Mriya (en ukrainien : « Ан-225 Мрія » ; мрія signifiant « aspiration », « désir ardent vers un objectif » ou « rêve » en français) est un avion de transport très gros porteur, fabriqué initialement en République socialiste soviétique d'Ukraine puis en coopération entre l'Ukraine et la Chine. Son nom de code OTAN est « Cossack » (l'An-124 ayant celui de « Condor »).

Cet avion aux dimensions impressionnantes est le plus long et le plus lourd avion du monde, et le troisième en envergure, derrière le Stratolaunch (117 m) et l'hydravion géant H-4 Hercules (97,54 m) (mais ce dernier n'a volé qu'une minute, une seule fois et n'a jamais été opérationnel). Il est capable de transporter des charges volumineuses pesant jusqu'à 250 tonnes avec une

autonomie de 4 000 à 14 500 km selon la charge.

L'Antonov An-225 n'a jamais été utilisé au maximum de son potentiel. Cet avion-cargo s'avère être aussi maniable qu'un avion de ligne classique. En effet, au cours d'une démonstration en 1989 au-dessus du Bourget à l'occasion du salon aéronautique, il vira avec un angle de 45° avec la navette spatiale Bourane de 62 tonnes fixée sur son fuselage. Il peut transporter des hélicoptères de combat, des chars, des transformateurs, etc., toutes pièces spécifiques entrant dans sa grande soute.

Le 27 février 2022, il est fortement endommagé par un incendie lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le ministre des affaires étrangères ukrainien, Dmytro Kuleba, a indiqué que la destruction de l'appareil est intervenue dans les premières heures de la bataille de l'aéroport d'Hostomel situé à 21 km de Kiev par l'action des forces russes<sup>2</sup>.

Symbole important en Ukraine, il participait tous les 24 août au défilé aérien de la fête nationale ukrainienne.

### Historique

Développé à partir de l'An-124, l'appareil avait pour but premier le transport de la navette spatiale russe Bourane, cependant ses capacités militaires étaient évidentes. Le seul exemplaire achevé de l'An-225 prit l'air pour la première fois à Kiev le 21 décembre 1988. Au cours d'un vol de 3 h 30 min le 22 mars 1989, l'An-225 battit 106 records du monde dont : celui de la masse maximale au décollage avec 508 200 kg, de la charge utile avec 156 300 kg et de l'altitude maximale avec charge en atteignant 12 340 m. Quelques jours plus tard, le 13 mai 1989, il décolla avec la navette spatiale Bourane et participa au salon du Bourget en juin 1989.

Avec l'effondrement de l'Union soviétique et l'arrêt du programme spatial, la mission initiale de cet appareil fut abandonnée et l'appareil fut remis en 1994, et ses 6 réacteurs furent démontés pour être réutilisés sur des An-124. La construction du second appareil fût alors arrêté.

Il reprit du service au printemps 2001 et apparut au salon du Bourget cette même année. Par la suite, il a été exploité par la compagnie ukrainienne Antonov Airlines pour des vols cargos à la demande.

Il effectue un vol d'essais le 25 mars 2020.

La construction d'un deuxième exemplaire avait été entamée dans les années 1980 puis interrompue en 1994 faute de commande ferme. La rénovation de ce second appareil jusqu'alors remis, avait été entamée en 2006 mais le projet est repoussé en 2008, puis finalement abandonné l'année suivante, l'appareil restant inachevé.

Le 30 août 2016, un accord est annoncé entre Antonov et l'industriel aéronautique chinois Aviation Industry Corporation of China afin de permettre la production de nouveaux exemplaires en Chine à partir de 2019, avec la finalisation du second appareil inachevé en Ukraine d'ici 2021 au plus tôt. Ce projet ne s'est toutefois jamais concrétisé.

Une version disposant d'une capacité d'emport encore plus grande, l'An-325, a été proposée par les bureaux d'études Antonov à la fin des années 1980 pour servir de plate-forme de tir pour des systèmes de transport spatiaux

## LA PANDEMIE AU BRESIL



Le point de vue d'un habitant du Brésil sur la gestion de la pandémie COVID 19.

Cette pandémie a été sans précédent dans le monde et tous les gouvernants n'ont pu qu'improviser, navigant à vue. D'une façon générale les mesures prises l'ont été dans le but d'éviter le collapse du système hospitalier, au détriment bien sûr de toutes les libertés individuelles. Le Brésil n'échappe pas plus que les autres à cet environnement.

Pour ce qui est du Brésil, les médias racontent un peu n'importe quoi en France, ne faisant pas en général l'effort pour vraiment s'informer et reprenant largement les titres d'une presse locale totalement incompétente qui ne sais viser que l'effet d'annonce et est largement soumise à la tyrannie de la "bonne pensée".



Portrait officiel de Lula en 2003

On pouvait lire qu'il y a lieu de faire un lavage cérébral à toute personne qui n'appuierait pas le PT (Parti des Travailleurs, parti de Lula) sans personne pour relever ô combien une telle déclaration est scandaleuse, anti-démocratique, totalitaire. Il faut rappeler qu'au lendemain de son élection, l'ensemble des partis de gauche a fait descendre la population dans la rue pour La Défense de la Démocratie, refusant le résultat des urnes. Lula a tout fait pour qu'il soit élu en lieu et place d'un centriste. Il a en effet maintenu sa candidature le plus longtemps possible, éteignant tout espoir de voir un homme de gauche élu. Il a mis tous les candidats, du centre gauche à l'extrême droit, dans un seul panier : Moi et les Autres. La plus grande gueule l'a donc emporté.

Dans ce contexte de pandémie, quoi que fasse les politiques, ils en seront toujours et systématiquement critiqués, on ne peut plaire à tous. Il n'y a qu'à regarder les commentaires en France sur l'action du gouvernement. Bolsonaro a voulu éviter que le pays ne s'arrête de travailler, ce qu'il a partiellement réussi, et a apporté une aide massive aux plus démunis. N'oublions pas non plus la relative autonomie des états, et on peut voir que certains s'en sont mieux sortis que d'autres.

Les mégapoles ont été les plus touchées, mais il faut aussi voir les conditions dans lesquelles vivent les plus démunis, promiscuité, manque de conditions sanitaires de base. N'oublions pas non plus que le Brésil a 280 millions d'habitants, il faut donc comparer avec des populations similaires, US, Europe, mais pas avec la France qui n'en a que 67 millions, soit 4 fois moins. 652 000 morts au Brésil sont à comparer avec 132 000 morts ; c'est un peu moins bien que ce qu'en a fait la France, mais ce n'est pas très différent.

Bolsonaro, qui est un homme de droite, a bien trop souvent oublié de tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler, il a dit de tout et son contraire pour le grand bonheur des journalistes et des partis de gauche. Il s'est un peu assagi ces derniers temps.

Lula a fait deux mandats, comme dans la majorité des démocraties. Il a essayé, alors qu'il était au pouvoir, de modifier, sans succès, la Constitution pour un troisième mandat (comme Chavez l'a fait avant lui, avant de modifier encore la Constitution du Venezuela pour être président à vie). En ligne avec les accords de Sao Paulo qui visent, rappelons-le, à prendre le pouvoir et à le garder. Bolsonaro est moins mauvais, voire meilleur, que ce que la presse en dit.



Photo : Marcos Corrêa

Lula a porté en 2001 l'immense espoir de tout un pays pour éradiquer la corruption, pour une meilleure distribution des richesses, des terres en particulier, pour la réalisation de grands travaux d'infrastructure dont le pays manque cruellement. Il a failli sur tout alors qu'il a trouvé un pays bien parti, des finances saines, dette extérieure en grande partie remboursée, monnaie stabilisée, inflation jugulée. Tout cela a été détruit.

On pourrait porter au crédit de **Lula** la Bolsa Familiar, aide aux plus démunis. Ce serait oublier que le programme Fome Zero existait avant lui et que ce programme existant a simplement été rebaptisé

Lula réécrit souvent l'histoire en la modifiant à son avantage ; à l'écouter, il a vaincu l'inflation, rendu le Real fort, inventé la Bolsa familial. Il n'en est rien, c'est l'héritage reçu des gouvernements précédents



## QUEL EST LE PLUS VIEIL ARBRE DE FRANCE ?

Voici une question piégée à laquelle il n'est pas aisé de répondre sans froisser le chauvinisme de l'une ou l'autre région de France. Si à Roquebrune Cap Martin, dans les Alpes-Maritimes, on est certain que l'olivier est le plus vieil arbre de France, plus au Nord en Mayenne, on soutient que l'arbre le plus vieux de France est l'aubépine de Saint-Mars-de-la-Futaie. Mais encore, c'est sans compter sur l'entrée sur scène de l'olivier de Filitosa, en Corse du Sud !

Nous sommes bien obligés de parler au conditionnel, considérant que nulle science prédictive exacte n'est capable de donner l'âge d'un arbre de son vivant. La dendrochronologie consiste à compter les anneaux de cernes du tronc d'un arbre pour donner son âge. Mais pour cela, il faut attendre qu'il soit mort.

### L'olivier de Roquebrune-Cap-Martin aurait 2000 ans



Selon les estimations, l'olivier que l'on trouve dans la petite ville de Roquebrune-Cap-Martin, dans les Alpes-Maritimes, aurait peu ou prou l'âge du Christ. Son tronc est un entremêlement étonnant de racines et de rejets de quelque 20 mètres de diamètre. Il donne encore de petites olives, malgré son âge vénérable. Au début du siècle dernier, il a failli être abattu par le propriétaire des lieux, et il a fallu que l'historien Gabriel Hanotaux rachète le terrain pour lui laisser la vie sauve. Toutefois, l'olivier de Filitosa aimerait bien lui voler la vedette.

### En Corse du Sud, un olivier de 1250 ans ?

Quel âge à l'olivier de Filitosa, c'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Entre 1250 et 2000 ans selon les sources et les discours. Ce qui est certain, c'est qu'il fait partie des plus vieux arbres de France.

Classé Arbre remarquable en 2017, il mesure 18 mètres de hauteur pour une envergure de 23 mètres. Ses racines sont profondément ancrées dans le sol et son tronc, séparé en plusieurs parties distinctes, mesure 9 mètres de circonférence à 1 mètre du sol. Il semble moins âgé que son congénère des Alpes-Maritimes, mais à la vérité son âge est difficile à établir précisément et c'est sans doute à l'humilité du peuple corse qu'il doit cette seconde place car après tout, personne ne peut en raconter l'histoire depuis les origines, de celui de Filitosa pas plus que de celui de Roquebrune-Cap-Martin.

### Le chêne d'Allouville Bellefosse

Il est réputé être le plus vieux de France. Il date du IX<sup>e</sup> siècle. Dans son tronc, creux, sont établies deux petites chapelles superposées. L'arbre est étayé et une partie de sa ramure est recouverte d'essentes (bardeaux) pour le protéger. Il fait plus de 9 mètres de circonférence. Il est visité par plus de 60 000 personnes par an. (Logo des sites naturels français Site classé 1932).

### La Mayenne revendique aussi l'arbre le plus vieux de France

A Saint-Mars-de-la-Futaie, on prétend avoir l'arbre le plus vieux de France. Son âge est estimé à 1700 ans, ce qui en fait un vénérable individu. Il aurait fréquenté Saint Julien,

Quoi qu'il en soit, l'aubépine de Saint-Mars-de-la-Futaie fait également partie des arbres remarquables et peut s'enorgueillir d'avoir été décrite par le moine Bernard de Tiron au XI<sup>e</sup> siècle.

Ces lettres de noblesse suffiraient-elles à en faire le premier de France ? Rien n'est moins sûr, d'autant que le maire, honnête, reconnaît qu'avec le temps, il est possible que le tronc que nous voyons ne soit qu'un rejet de l'individu d'origine. Peu importe pourtant, s'il a le même patrimoine génétique.

Merci à Wikipedia et à Léa d'Eco Tree pour le texte et les photos. Visiter <https://ecotree.green/>





## LES COULISSES DE L'UNESCO

Visite A.O.P. du 17 Mars 2022 – Par Hélène Darcq et Michel Fouteau.



Photo Hélène Darcq

Rendez-vous est donné à l'accueil à 11h45 pour ceux qui déjeunent sur place et à 13h45 pour les autres visiteurs. Formalités d'accueil.



Au restaurant de l'UNESCO - Photo Jean-Marie Delaporte

Rejoignons le restaurant panoramique au 7ème étage. « Dégustons » d'abord de très belles vues vers la ville, ponctuées par la Tour Eiffel, l'Ecole militaire, le Dôme des Invalides et au loin l'Arc de Triomphe, le Sacré Cœur ...

Déjeuner digne de ce cadre de qualité.

Rejoignons les autres visiteurs de notre groupe ainsi que le guide qui va nous accompagner pour cette visite.

Un peu d'histoire :

Instaurer la paix et la sécurité dans le monde, c'est la raison d'être des Nations Unies. Plusieurs institutions de ce système d'efforcent d'empêcher les Etats de se faire la guerre ou, du moins, tentent de limiter les ravages que ces conflits provoquent. L'action de l'UNESCO se situe en amont de ces missions : cette

organisation veut « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations ».

Dès 1942, en pleine guerre, les gouvernements des pays européens et ses alliés se réunissent en Angleterre. La seconde guerre mondiale est loin d'être finie, pourtant les pays s'interrogent sur la manière dont ils vont reconstruire les systèmes éducatifs une fois que la paix aura été rétablie.

Début Novembre 1945, sous l'impulsion de la France et du Royaume-Uni, s'ouvre à Londres une grande conférence. Les délégués décident de créer une organisation destinée à instituer une véritable culture de la paix et ainsi, empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale.

Le 16 Novembre 1945, 37 de ces Etats signent l'Acte constitutif qui marque la naissance de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Dans son



Photo Jean-Marie Delaporte

# RECREATION

Une des plus anciennes grilles de sudoku connues, dans le quotidien *La France* de 1895.

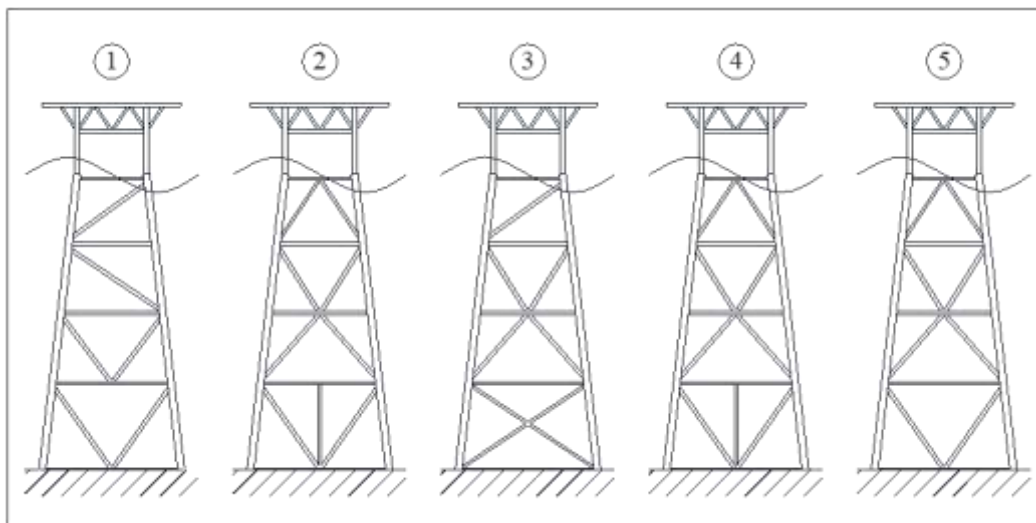


7	8	9	1	2	3	4	5	6
3				4				8
5				9				1
8				3				4
1	2	3	4	5	6	7	8	9
6				7				2
9				1				5
2				6				7
4	5	6	7	8	9	1	2	3

Trouver le nombre manquant

8 ▼ ● ■ ● ■ ■ ● ■ 9	5 ▲ ● ● ■ ● ■ ● ● 8
11 ▲ ■ ● ● ■ ■ ● ● 12	6 ▼ ■ ● ■ ■ ● ■ ■ ?

L'art de la triangulation. Quelles sont les deux plateformes identiques ?



## L'AMICALE

### Vidéoconférence du 22 mars 2022 entre l'ACP et l'AOP

L'Association des consultants pétroliers, association à but non lucratif créée en 1993, a pour but de regrouper, informer, promouvoir des Spécialistes Consultants dans tous les domaines de l'industrie pétrolière et de l'énergie.

L'objectif partagé AOP-ACP est de développer le rayonnement des deux associations par un enrichissement mutuel, comme cela l'a été fait par leur coopération dès le lancement du projet ASPIRE (Accompagnement des Spécialistes Pétroliers Impactés par la Réduction d'Effectif)

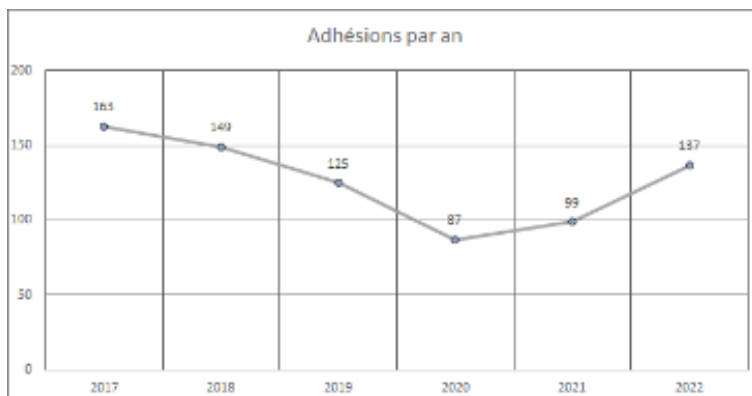
L'AOP se propose d'enrichir son réseau de contacts/adhérents dans les sociétés para pétrolières (ses parrains ASPIRE peuvent l'y aider). L'AOP pourrait développer son image de « source d'expertise » en identifiant ses propres experts qui seraient mis en avant sur le site AOP et dans le bulletin Le Pélican. L'AOP par certains de ses membres peut aussi faire connaître, aux membres ACP, les opportunités en recherche d'expertise/ de poste à pourvoir.

L'ACP continue à améliorer son offre d'assistance technique, les consultants sont supportés par les membres partenaires qui jouent le rôle de back office dans les métiers des consultants. Ainsi, après avoir lancé son offre en formation, local content, énergies renouvelables (éolien), hydrogène, l'ACP se prépare à lancer son groupe nucléaire, complétant ainsi sa couverture des énergies décarbonées. Pour répondre à ces nouveaux besoins (besoins de l'avenir, peu couverts par les membres actuels), l'ACP recherche de nouveaux membres, certains pourraient venir du réseau AOP.

### Adhésions

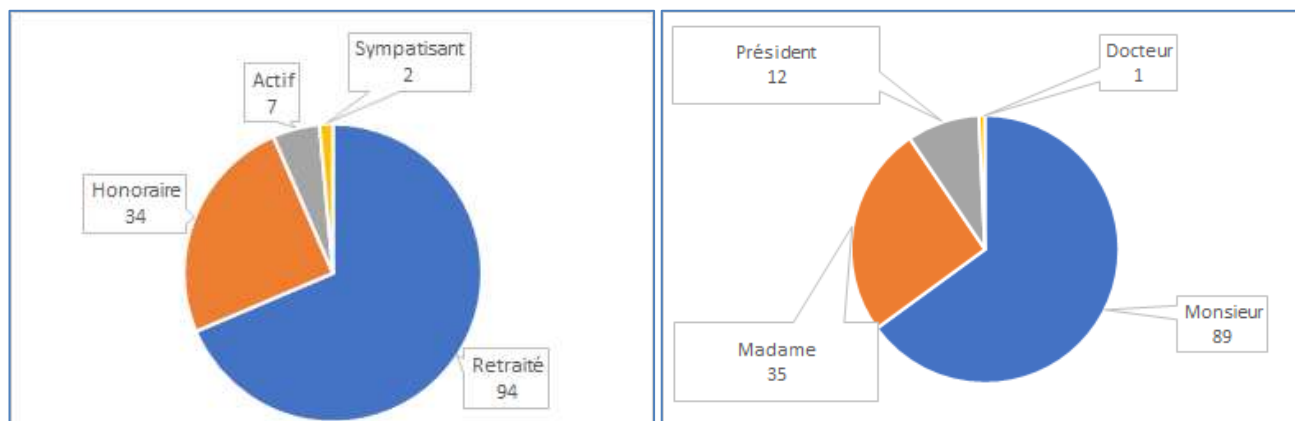
L'annuaire des adhérents 2022 a été diffusé à la mi-mars. Il est aussi accessible sur le site dans l'espace Membres. Bienvenue à Marc Guinard qui a adhéré depuis.

### Nombre d'adhérents



Le nombre d'adhésions a subi plus qu'un frémissement.

### Statuts adhérents





### Archiviste en Chef !



Pour que le nouveau site de l'AOP soit bien plus convivial que l'ancien j'ai beaucoup œuvré pour retrouver dans mes archives et celles des autres les documents papiers que j'ai scanné pendant de nombreuses heures dans mon bureau : les Flashs, les Pélicans et la liste des décès depuis la création de notre association qui s'appelait avant l'AOS et fut rebaptisée en 1996, par notre regretté président, Jean-Marie PIAZZA, l'AOP (Amicale de l'Offshore Pétrolier).

Pendant ce travail fastidieux, je jetais un œil sur les documents que je scannais. Je peux vous assurer que, du premier au dernier, ces Flashs et ces Pélicans, que vous pourrez lire et relire sur le site, sont une mine formidable d'informations sur toutes sortes de sujets : la vie de l'Amicale, ses réalisations, la vie des sociétés liées à l'amicale, les récits des voyages de l'AOS/AOP, des anciens d'ENTREPOSE, et toutes sortes d'histoires, de légendes, de blagues racontées les unes avec sérieux les autres humoristiques comme savait le faire nos regrettés Christian COMPAIN ou Jean JUNK (initiateur des publications qui paraissent depuis 1984 jusqu'à nos jours).

De plus, je vous encourage à lire ou relire toute cette littérature et peut-être adhérer à L'AOP pour avoir accès au site réservé aux membres !

Hervé Kerfant

### Banque

Nous avons été enjoins par la banque de mettre à jour de notre dossier pour la conformité au Code Monétaire Financier article R561-12, extrait :

« La nature et l'étendue des informations collectées ainsi que la fréquence de la mise à jour de ces informations et l'étendue des analyses menées sont adaptés au risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme présenté par la relation d'affaires. »

Blanchiment, terrorisme, on en passe, on comprend que la banque ne rigole pas avec ça. Mais de là à prendre l'AOP pour de dangereux malfaiteurs, il y a une marge.



“Une théorie nouvelle ne triomphe jamais. Ce sont ses adversaires qui finissent par mourir.”  
Citation un peu abrupte attribuée à Max Planck, père de la mécanique quantique.

On trouve aussi :

“Une nouvelle vérité scientifique ne s'impose pas parce que ses adversaires finissent par être convaincus et le déclarent, mais plutôt parce qu'ils disparaissent graduellement, et que la génération montante est dès le départ familiarisée avec cette vérité.”

Ce qui semble plus conforme au discours d'un scientifique aussi éminent.



## SOUVENIR

Nous avons appris le décès d'Edmond Minkiewicz le 6 mars 2022 à l'âge de 90 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Troyes le 10 mars.

Hommage et témoignages sur la page souvenir du site de l'Amicale

## ADMINISTRATION

### Le Bureau

Olivier Jarry                   Président  
Jean-Marie Delaporte      Président honoraire  
Jean-Régis de Vanssay    Secrétaire Général  
Patrick Chopelin           Trésorier

### Le Conseil d'Administration

Monique Aubert  
Patrick Braire  
Hélène Darcq  
Maurice Gaulier  
Monique Hébrard  
Raoul Labal

### Comité de rédaction, publications, site

Olivier Jarry                                    responsable des publications  
Jean-Régis de Vanssay                    rédacteur en chef  
Patrick Chopelin                            mise en page

### Veille technologique, veille journalistique

Patrick Chopelin  
Olivier Jarry  
Hervé Kerfant  
Raoul Labal  
Geoffrey Monkman  
Jean-François Saint-Marcoux  
Jean-Régis de Vanssay

### Activités

Hélène Darcq (Voyages)  
Patrick Braire (Voyages)  
Monique Aubert (Visites, conférences)  
Monique Hébrard (Visites, conférences)  
Maurice Gaulier (Logistique)

### Relations publiques et sociales

Hélène Darcq (Locations saisonnières)  
Patrick Chopelin (ASPIRE)  
Jean-Marie Delaporte (relations associations parapétrolières, messe du souvenir)  
Jean-François Saint-Marcoux (ASPIRE)

### Contacter votre Amicale :

Amicale de l'Offshore Pétrolier  
c/o SUBSEA 7  
Immeuble "Le Blériot"  
1 quai Marcel Dassault, 92156 SURESNES CEDEX

[aop.amicale@gmail.com](mailto:aop.amicale@gmail.com)

[aop-amicale.org](http://aop-amicale.org)

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Olivier Jarry, Hervé Kerfant, Patrick Chopelin, Max Rochereau, Hélène Darcq, Michel Fouteau, Jean-Marie Delaporte

Le comité de rédaction se propose de mettre en forme et publier les articles que vous lui soumettez.



# AOP Adhésion 2022

Du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022



Je déclare adhérer ou renouveler mon adhésion à l'**Amicale de l'Offshore Pétrolier**, association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et décret du 16 août 1901, en tant que Membre :

	Cotisation		Don	Total
Bienfaiteur	150 €			
En activité	50 €	+		
Retraité(e)	40 €	+		
Sympathisant	40 €	+		
Etudiant <sup>(1)</sup>	20 €	+		
Honoraire <sup>(2)</sup>		+		

(1) Gratuité la première année

(2) Désigné comme tel par le bureau

Formulaire d'adhésion complété à retourner chez :

Patrick Chopelin

21 rue Robert Frappesauce

78100 Saint-Germain-en-Laye

France

- [ ] Adhésion par chèque, à l'ordre de l'AOP, envoyé avec le formulaire d'adhésion.  
[ ] Adhésion par virement en mentionnant  votre nom  dans la référence du virement.

**IBAN FR76 3000 3039 0000 0372 6674 562**  
**BIC SOGEFRPP**

MISE A JOUR DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES	
Nom	
Prénom	
Société	
E-mail	
Téléphone	
Bâtiment	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	

Les informations de ce bulletin d'adhésion sont recueillies conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018.

J'autorise l'AOP à conserver les informations concernant mon adhésion aux seules fins de son bon fonctionnement et dans les conditions du RGPD, voir au verso.

J'autorise l'utilisation de photos de moi ou de mes proches aux fins de comptes rendus d'activités, voyages, visites, réunions diverses, sous réserve de pouvoir en demander le retrait.

Signature :

Date :





# AOP Adhésion 2022

## Règlement Général sur la Protection des Données



Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le vendredi 25 mai 2018.

Ces nouvelles directives européennes se concentrent sur l'exploitation des données, ceux qui les possèdent et les mesures destinées à les protéger. Le thème principal 2018 de la RGPD concerne l'autorisation : qui a le droit de les exploiter, qui en a l'interdiction et comment la frontière entre les deux est tracée.

Ce règlement s'applique à toutes les entreprises européennes, mais aussi à toutes les associations. En résumé à toutes les situations où des informations nominatives sont conservées regroupées dans un outil en permettant peu ou prou une exploitation automatisée.

### *En quoi cela nous concerne ?*

Dans le cadre du fonctionnement de notre amicale, nous tenons à jour un certain nombre d'informations nominatives qui entrent dans le périmètre du RGPD. Il s'agit :

1. des informations de contact : nom, prénom, adresse postale, numéros de téléphone et adresse courrielle,
2. des informations de fonctionnement : essentiellement, cotisations, dons, dates de versement, comptes-rendus de réunions de bureau et d'assemblée générale, articles sur nos sorties et activités.

En application de cette nouvelle réglementation, vous en tant que personnes physiques disposez de principes renforçant vos droits existants sur les données que nous conservons.

Il s'agit des : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement / droit à l'oubli, droit à la portabilité.

### *Comment sommes-nous organisés*

Ces informations sont simplement enregistrées dans un tableur et exploitées par des outils bureautiques qui permettent d'effectuer :

- le suivi des recettes et des dépenses pour le compte de l'association
- des envois de courriels et de courriers pour les convocations à l'assemblée générale et les listes d'émargement, des messages d'invitation ou d'informations concernant nos activités, les publications.

Les informations collectées ne sont destinées qu'à la bonne gestion des activités et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers extérieurs sans votre consentement explicite.

En ce qui concerne le droit à l'oubli, l'AOP a pour obligation de détruire toutes les informations personnelles dix ans après expiration de la relation avec l'adhérent (dernière année de cotisation).

S'agissant des droits d'accès et de rectification, vous avez le droit de vous faire communiquer la totalité des informations vous concernant telles que décrites plus haut. Il vous suffit d'adresser un courriel à l'adresse de l'association [aop-amicale@gmail.com](mailto:aop-amicale@gmail.com).

Conformément aux exigences de la CNIL, un registre des activités de traitement est tenu à jour par l'association.

L'association ne fait appel à aucun sous-traitant dans l'exploitation de ses données.

### *Droit à l'image*

Le droit à l'image permet d'autoriser ou de refuser la reproduction et la diffusion publique de votre image.

Toutefois le droit à l'image est limité par le droit à l'information. Vous pouvez demander le retrait d'une image au responsable de sa diffusion. En cas de refus, vous pouvez saisir le juge. Vous pouvez porter plainte en cas d'atteinte à votre vie privée.

L'association s'engage à prévenir ses adhérents en cas de piratage du site de l'association, ainsi que la CNIL.